

PROFESSIONNELS, AGRICULTEURS, VITICULTEURS ET ASSOCIATIONS



**DÉCOUVREZ
vos tarifs
au quotidien**

Principales conditions tarifaires en vigueur au 1^{er} janvier 2026 - Tarifs HT





L'ÉDITO DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

« Chers sociétaires, chers clients,

Au Crédit Agricole Alsace Vosges, nous mettons à votre disposition des solutions personnalisées pour vous aider à pérenniser et développer vos activités. Pour vous permettre de bénéficier des nouveaux usages des consommateurs, nous vous accompagnons dans votre transition digitale avec **une offre e-commerce clé en main** : elle couvre la création d'un site e-commerce, la définition d'une stratégie digitale pour booster leur visibilité en ligne, et la mise en place de solutions de paiement modernes et sécurisées.

Nous le savons, à cet enjeu de compétitivité s'ajoutent un contexte réglementaire changeant, les exigences accrues de vos clients en termes de sobriété ou encore les nouvelles attentes de vos collaborateurs telles que le partage de la valeur au sein de votre entreprise, votre exploitation ou votre association.

Face à ces défis de plus en plus pointus, nous mettons à votre disposition notre réseau d'experts en assurances, épargne salariale, ou encore transition énergétique, et le savoir-faire des filiales du Groupe Crédit Agricole comme **Kolecto** : cette plateforme de dématérialisation vous permet notamment de vous conformer à l'obligation, pour toute entreprise assujettie à la TVA, et d'être en mesure de recevoir des factures électroniques.

Notre ambition : vous aider à vous adapter à un environnement en constante mutation.

Notre engagement : vous proposer les offres et services qui vous correspondent le mieux à un tarif juste et transparent.

Merci pour votre confiance et votre fidélité. »

Thierry CORNILLE

Directeur Général du Crédit Agricole Alsace Vosges

SOMMAIRE

	Ouverture, Fonctionnement et Suivi de compte	P. 4
	Offres groupées de services	P. 6
	Banque à distance	P. 7
	Vos moyens et opérations de paiement	P. 8
	Vos solutions monétiques et e-commerce	P. 10
	Épargne et Placements financiers	P. 11
	Financements des professionnels et des agriculteurs	P. 12
	Assurances et prévoyance	P. 13
	Opérations à l'étranger	P. 14
	Dates de valeur	P. 15
	Résoudre un litige	P. 16
	Cartographie des zones européennes	P. 18

Légende

Inclus dans le Compte à Composer Pro et le Compte à Composer Agri



OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE COMPTE

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

Ouverture, clôture et transfert de compte Professionnels & Agriculteurs

Gratuit

Services bancaires de base⁽¹⁾: fournis dans le cadre du droit au compte : article L312-1 et article D.312-5.1 du Code monétaire et financier

Gratuit

BON À SAVOIR



Simple et rapide, le service d'aide au **changement de domiciliation** à l'ouverture du compte, prendra en charge, à votre place, les formalités administratives. Parlez-en à votre conseiller.

RELEVÉ DE COMPTE

	Papier	E-relevé
Relevé mensuel	Gratuit	Gratuit
Relevé quinzaine	5,00 € / mois	Gratuit

BON À SAVOIR



Sûr, rapide, écologique, **GRATUIT**, l'e-relevé est accessible dans votre espace de banque en ligne. Il a la même valeur légale que le relevé papier.

Rédition d'un relevé de compte / relevé carte

10,00 €

FONCTIONNEMENT DE COMPTE (en euros)

● Commission de mouvement (mini 14,00 € par trimestre)

- Pro et Agri 0,125 % à 0,20 %
- SCI, CSE, syndicat et association Gratuit

● Frais de tenue de compte (trimestriel)

- Pro 48,00 €
- Agri 44,00 €
- SCI professionnelle ou agricole -50 % sur les frais tenue de compte PRO / AGRI
- SCI patrimoniale 9,00 €
- CSE, syndicats et groupements 10,00 €

Spécifique ASSOCIATIONS (hors marché des Entreprises)

- Frais de tenue de compte

> **Adhérent YAPLA**⁽²⁾ (Gratuité sous réserve de mettre à jour vos documents administratifs chaque année. À défaut, la tarification « Non adhérent » sera appliquée)

Gratuit

> Non adhérent YAPLA

21,00 € / trim

- Commission mouvement / accès services banque en ligne Vision +

Gratuit

NOUVEAUTÉ



Découvrez YAPLA en flashant ce QR code *



Pour faciliter la gestion de votre association, nous vous offrons les services de la plateforme de paiement et de gestion tout-en-un **YAPLA**⁽³⁾ :

- Gestion des membres
- Comptabilité
- Événement
- Communication / Site web

En tant qu'association cliente du Crédit Agricole, votre adhésion à la formule Essentiel de Yapla est gratuite⁽⁴⁾ et vos frais de tenue de compte aussi !⁽⁵⁾

Frais de gestion compte inactif ⁽⁶⁾ (par an)	30,00 €
Frais de gestion compte spécifique	12,60 €

SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Assurances des moyens de paiement

• SécuriCompte Pro plus	3,00 € / mois
• SécuriCompte Agri plus	4,00 € / mois
Commission d'actualisation d'un dossier administratif, juridique et comptable	72,00 €
Renseignements commissaires aux comptes	118,00 €
Recherches	de 22 € à 85,00 €
Aide au bilan (par édition)	17,00 €

INCIDENTS

Incident de paiement

Frais lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	13,60 €
Commission d'intervention par opération ⁽⁷⁾	9,90 €
Frais de rejet ⁽⁹⁾ pour défaut de provision : virement, prélèvement et effet de commerce	20,00 €
Contagions interdit bancaire externe	24,20 €

Incident chèque sans provision

• Frais de lettre d'information préalable au rejet de chèque	11,90 €
• Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision	
• Forfait ⁽⁹⁾ si chèque < 50 €	30,00 €
• Forfait ⁽⁹⁾ si chèque > 50 €	50,00 €
Chèque payé en infraction	25,30 €
Frais par saisie attribution ou conservatoire	115,00 €
Frais de saisie administrative à tiers détenteur	dans la limite de 10 % du montant de l'opposition maxi. 100 €*

*Article L262 alinéa 5 du livre des procédures fiscales, dans la limite du plafond fixé par décret.

BON À SAVOIR



COMMISSION D'INTERVENTION

La présentation d'une opération débitrice non autorisée nécessite un traitement journalier adapté qui entraîne des frais d'intervention.

(1) Les titulaires dont les comptes de dépôts sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier (CMF) bénéficient gratuitement des services tels que mentionnés à l'article D 312-5-1 du CMF comprenant l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevé d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, la réalisation des opérations de la caisse, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, les paiements par prélèvement SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou virement bancaire SEPA, des moyens de consultation à distance du solde du compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise, deux formulaires de chèque de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services. (2) Une exonération des frais de tenue de compte sera accordée pour les associations ayant adhéré à Yapla avec des justificatifs réglementaires à jour tous les ans (Procès verbal d'assemblée générale, statuts, carte nationale d'identité des membres, etc.).(3) Yapla France est une SAS au capital de 610.000€, siège social : 50 rue la Boétie, 75008 Paris, RCS Paris 850 890 666, enregistrée auprès de l'ACPR en tant qu'agent de LemonWay prestataire de services de paiement, sous le n°83272, et auprès de l'ORIAS en tant qu'intermédiaire en Financement Participatif sous le n°19004549. (4) Les associations clientes du Crédit Agricole Alsace Vosges bénéficient de conditions privilégiées sur YAPLA, à savoir la gratuité de la formule Essentiel mais également de remises tarifaires sur les autres formules.(5) tarification comprenant le fonctionnement de votre compte ainsi que l'accès et la gestion de votre compte en ligne. (6) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30 € et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes. (7) Opération entraînant une irrégularité de fonctionnement de compte et nécessitant un traitement particulier. (8) Montant de frais maxi (y compris commission d'intervention et notification) plafonné au montant de l'opération rejetée. (9) Incluant notamment les frais pour : lettre d'injonction, déclaration d'infraction, certificat de non-paiement, blocage provision, lettre d'information préalable, commission d'intervention.



OFFRES GROUPÉES DE SERVICES⁽¹⁾

LE COMPTE À COMPOSER PROFESSIONNELS ET AGRICULTEURS

LE SOCLE

Exonération des frais de tenue de compte

Exonération de la commission de mouvement

Accès à vos comptes en ligne : consultation/virements internes et externes (unitaires et sur listes)

Date de valeur J pour les chèques et les effets

Mise en place illimitée de prélèvements

Assurances perte ou vol de vos moyens de paiement :

SécuriCOMPTE Pro Plus⁽²⁾ et SécuriCOMPTE Agri Plus⁽²⁾

Alertes sms/mail : info solde journalier, mise à disposition des moyens de paiement (au choix)

Services Experts PleinChamp (taxable)

Uniquement Compte à Composer agriculteurs

Professionnels - Tranches de chiffre d'affaires confié	Cotisation mensuelle
0 à 100 K €	22,00 €
101 à 300 K €	29,00 €
301 à 750 K €	37,00 €
751 à 1 500 K €	49,00 €
1 501 à 3 000 K €	72,00 €
Agriculteurs - Tranches de chiffre d'affaires confié	Cotisation mensuelle
0 à 100 K €	20,00 €
101 à 300 K €	22,00 €
301 à 750 K €	26,00 €
> à 751 K €	28,50 €
Professionnels de santé	Nous consulter

BON À SAVOIR



L'assurance SécuriCOMPTE Pro Plus⁽²⁾ couvre notamment :

- la perte ou le vol de moyens de paiement professionnels
- le vol par agression ou effraction de votre mobile professionnel
- le vol par agression durant le transport de votre recette journalière entre vos locaux professionnels et votre agence
- la perte ou le vol de vos clés des locaux professionnels et des frais de reconstruction des documents officiels

COMPTE-SERVICES PRO ET AGRI (plus commercialisés)

Compte Service Pro Essentiel	26,00 €
Compte Service Agri Essentiel	15,00 €
Compte Service Terre & Vigne	22,00 €
Compte Service Professionnel	37,00 €

(1) Les produits composants les Comptes Services et les Comptes à Composer peuvent être vendus séparément. (2) Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris.

SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Modules de placement pour optimiser vos excédents de trésorerie

Placement programmé	3,00 €
Placement dynamisé	10,50 €

Avantages tarifaires (uniquement pour les détenteurs du CAC Pro ou Agri)

• Sécurihelp pro et agri	50 %
• Aide au bilan	50 %

You êtes micro-entrepreneur individuel ?

EKO PRO**, c'est un compte, une carte et l'accès au service des agences Crédit Agricole pour **8 €/mois**.

BON À SAVOIR



Inclus : frais de tenue de compte actif, frais de commission de mouvement sur un montant maximum d'opérations passées en débit du compte sur le trimestre écoulé de 10 000 € - au-delà de ce seuil, une commission de mouvement au débit de 0,10 % sera facturée. E-relevé ou relevé de compte mensuel, consultation et gestion de vos comptes en ligne ou sur smartphone (Appli MaBanque) et une carte « Professionnel Mastercard » à autorisation systématique et à débit immédiat.

** Voir conditions et limites au contrat et auprès de votre conseiller.



BANQUE À DISTANCE

INTERNET

• Le site Internet www.credit-agricole.fr/ca-alsace-vosges/*

Service de banque à distance par Internet
(Crédit Agricole en ligne PRO VISION)

Gratuit

Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes et la réalisation de virements internes.

Crédit Agricole En Ligne (abonnement mensuel) *

Vision + Pro	
● (Consultation des comptes, virements internes et externes, offre de bourse de base et consultation effets de commerce)	8,50 €
Action Pro	
● Offre Vision + Pro avec gestion des effets et des ordres de bourse	16,70 €

SCI, CSE, syndicat et association

Gratuit

* Accès gratuit, hors coût de l'opérateur.

TÉLÉPHONE

Accès par téléphone

Appel à votre conseiller sur sa ligne directe

Gratuit

ÉCHANGE DE DONNÉES INFORMATISÉ (EDI)

Inclus consultation de compte sur Internet + télétransmission + validation électronique des ordres

EDIWEB (abonnement mensuel)	26,00 €
Option Pack prélèvement	Nous consulter
EBICS (abonnement mensuel)	40,70 à 62,00 €

SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

Signature premium	3,50 € / mois
Mon Certificat eIDAS (sphère publique et usage bancaire)	Nous consulter
3 SKey (multi-banques / 2 clés incluses)	180,00 € / 3 ans

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

CARTES

Cotisation carte*

Carte MasterCard professionnelle AS	41,00 € / an
Carte MasterCard professionnelle AS Autoentrepreneur	27,00 € / an
Business Card débit immédiat	63,00 € / an
Business Card débit différé	61,00 € / an
Business Card Executive / Business World débit immédiat	153,00 € / an
Business Card Executive / Business World débit différé	148,00 € / an

* Carte utilisée à des fins de dépenses professionnelles et dont les débits sont effectués sur le compte de l'entreprise.

Bénéficiez d'une remise de -50 % sur votre 6^e carte bancaire !

(Renseignement auprès de votre conseiller)

Retrait d'espèces

	Crédit Agricole	Autre banque en € dans l'EEE**	Suisse	Autres devises ou pays*
BusinessCard	Gratuit	1 € / retrait (dès le 4 ^e retrait)	1,00 % + 3,35 € frais fixe Mini. : 4,10 € Max. : 7,70 €	2,25 % + 3,35 € frais fixe Mini. : 5,75 € Max. : 16,45 €
BusinessCard Executive / Business World	Gratuit	Gratuit		

*Distributeurs autres banques hors zone € ou monnaie différente de l'€. ** Ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

Paiement par carte

	Paiement par carte en € en France et dans un pays de l'EEE ⁽¹⁾	Autres paiements par carte ⁽²⁾	
Frais fixe (par opération)	Gratuit	0,33 €	1 €
Frais proportionnel au montant du paiement	Gratuit	1 %	2,90 %

+ Frais de change éventuels. + N.B : Le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte. (1) Soumis au Règlement européen n° 924/2009 paiement en euro, en devise suédoise ou en leu roumain, dans l'Espace économique Européen – cf. cartographie p. 18 (2) Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n° 924/2009 du 16 septembre 2009.

VIREMENTS

Un virement SEPA* doit respecter les modalités suivantes :

- Être réalisé dans la zone SEPA
- Être libellé en euros
- Être non urgent
- Avoir BIC/IBAN du bénéficiaire correctement renseignés
- Frais partagés (SHA)

* « Single European Payment Area » : la zone SEPA est constituée de 34 pays : les 28 pays de l'Union Européenne (zone euro et non euro), Monaco, le Liechtenstein, Saint-Marin, la Norvège et la Suisse. Voir cartographie p. 18.

Virements SEPA

Opération libellée en euros à destination ou en provenance de la zone SEPA

Émission d'un virement SEPA classique ou instantané

Virement SEPA	Internet	Agence
Frais par virement		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse Régionale	Gratuit	Gratuit
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse Régionale	Gratuit	7,00 € / virement
• Vers un compte d'une autre banque (hors Suisse et Royaume-Uni)	Gratuit	7,00 € / virement
• Virement vers la Suisse ou le Royaume-Uni <ul style="list-style-type: none">• Commission de transfert• Mini	Gratuit	0,080 % 15,00 €
Virement valeur compensée	N.C.	14,80 €
Virement par EDIWEB ou EBICS		
Remise de liste télétransmise	Gratuit	
Par virement SEPA télétransmis (virement classique ou instantané)	0,07 € / opération	
Par virement valeur compensée télétransmis	0,54 €	
Virement SEPA PERMANENT	Internet	Agence
Frais de mise en place d'un virement permanent	Gratuit	6,90 €
Frais par virement permanent	Gratuit	Gratuit

Réception d'un virement SEPA classique ou instantané

› En provenance de la zone SEPA hors Suisse et Royaume-Uni	GRATUIT
› En provenance de la Suisse et Royaume-Uni <ul style="list-style-type: none">• < 150 €• > 150 €	GRATUIT
	15,90 €

Virements non SEPA

Opération libellée en devises ou en euros hors zone SEPA

Cf. Rubrique
« Opérations à l'étranger »

PRÉLÈVEMENTS SEPA

Réaliser un paiement par prélèvement SDD (SEPA Direct Debit)

Mise en place d'un mandat prélèvement CORE	Gratuit
Paiement d'un prélèvement	Gratuit
Opposition	14,40 €
Mise en place d'une autorisation de paiement SDD B2B*	9,00 €

* SDD B2B ou B to B : prélèvement inter-entreprises.

Encaisser par prélèvement SDD (SEPA Direct Debit)

Demande code émetteur (ICS)	80,00 €
Pack prélèvements (option EDIWEB)	Nous consulter
Prélèvement SEPA remis par EBICS / EDIWEB	
• Prélèvement SDD CORE (par opération transmise)	0,33 €
• Prélèvement SDD B2B (par opération transmise)	0,40 €
• Prélèvement B2B/CORE impayé	14,00 €

CHÈQUES

Chèque de banque	24,00 €
Opposition à paiement / chèque	17,20 €
Envoi chéquier	
• Simple	3,00 €
• Recommandé	8,55 €
• Retrait en agence	Gratuit

DÉPOT D'ESPÈCES

Frais à partir de la 8 ^{ème} remise *	8,00 €
Frais sur remise de faible montant ** (inférieure à 150 €)	2,00 €

* Exonération pour les clients associations et pour les agriculteurs et professionnels équipés d'un terminal de paiement domicilié au Crédit Agricole Alsace Vosges. ** Exonération des associations.

EFFETS DE COMMERCE

Effet à payer	Gratuit
Mise en place d'un avis de domiciliation	Gratuit
Remise d'effets à l'encaissement ou à l'escompte :	
Papier	
• Frais par effet remis	7,10 €
• Frais par bordereau de remise d'effet papier	9,80 €
• Retour de bordereau de remise ou d'effet non conforme	15,70 €
Télétransmis EBICS / EDIWEB / Internet	
• Frais de remise	Gratuit
• Commission de service par effet	0,39 €
Effet réclamé / Effet changement de mode / Effet prorogé	
Modification d'effet / Suppression d'effet	15,70 €
Effet impayé	20,00 €



VOS SOLUTIONS MONÉTIQUES ET E-COMMERCE

SOLUTION ENCAISSEMENT EN PROXIMITÉ ET EN DÉPLACEMENT

Terminal de paiement électronique (TPE) (Location & maintenance)

TPE fixe

à partir de 23,00 €

TPE ANDROID portable ou GPRS

à partir de 30,00 €

NOUVEAUTÉ

Découvrez la technologie ANDROID + vous offrant notamment l'archivage des tickets de caisse, un mode offline et le journal de suivi de transaction

ENCAISSEMENT EN MOBILITÉ Up2Pay Mobile		Frais de mise en service ou achat	Abonnement	Commission monétique
Formule ACCESS	Sans lecteur	10,00 €	-	1,75 %
	Avec lecteur	29,00 €	-	
Formule ABONNEMENT	Sans lecteur	10,00 €	15,50 €	Nous consulter
	Avec lecteur	29,00 €		

Up2Pay Restaurant

(Services : matériel Android +, la gestion des pourboires, horaires de maintenance étendus, prise d'empreinte et paiement par lien...)

[Nous consulter](#)

SOLUTION ENCAISSEMENT À DISTANCE ET E-COMMERCE

UP2Pay par lien :

Offre d'encaissement sécurisé par lien SMS et Email

[Nous consulter](#)

E-commerce CAWL*

Offre encaissement par carte sur votre site Internet

À partir de 29,00 €/mois

Besoin de créer votre site Internet ?

[Nous consulter](#)

Services complémentaires

Paiement fractionné : offre 3XCB

Encaissement temporaire : Offre TPE GPRS temporaire

[Nous consulter](#)

Différé santé : option d'encaissement en différé

(dédiée aux professionnels de la santé)

* CAWL - société anonyme, située à Coeur Défense, 100-110 esplanade du général de gaulle, 92400 Courbevoie, et immatriculée au registre du commerce de Nanterre sous le numéro 954 023 826

POUR EN SAVOIR + sur nos solutions d'encaissement



* Accès gratuit hors coût de l'opérateur.



ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

ÉPARGNE BANCAIRE

Compte sur Livret Excédent Pro

Gratuit

Compte Excédent de Trésorerie

Gratuit

PLACEMENTS FINANCIERS

Ordres de bourse

Conditions hors frais de marché conformément à la directive européenne sur les marchés d'instruments financiers.

	INTERNET	TÉLÉPHONE
Montant des ordres		
Tous montants	0,42 %	1,00 %
Mini.	7,33 €	12,50 €
Frais fixe par ordre	Gratuit	2,75 €
Internet Invest Store Intégral		Nous consulter
Ordre non exécuté		Gratuit
Obligations		Nous consulter

PLACEMENTS FINANCIERS

GESTION D'UN COMPTE TITRES ⁽¹⁾

Forfait annuel par compte		24,92 €
	Valeurs CA	Valeurs hors groupe Crédit Agricole
Commission proportionnelle au montant du portefeuille	Gratuit	0,333 %
Frais fixe par ligne	4,33 €	4,33 €
Montant maximum		291,66 €

(1) Portefeuille au 31 décembre de l'année précédente et prélèvement en février de l'année en cours.

ÉPARGNE SALARIALE ET ASSURANCES COLLECTIVES



Découvrez les solutions Épargne Salariale et Épargne Retraite du Crédit Agricole, qui vous permettront de fidéliser vos salariés et dynamiser votre politique de rémunération tout en bénéficiant d'avantages fiscaux et sociaux.
Pour en savoir plus, contactez votre conseiller.

ÉPARGNE SALARIALE

PEI et PERCO-LI

Frais d'adhésion	199,00 €
Forfait annuel de tenue de compte	199,00 €
Droit d'entrée à chaque versement	2 %
Coût par salarié à partir du 11 ^e	8,00 €

ASSURANCES COLLECTIVES

Santé et prévoyance collective

Nous consulter



FINANCEMENTS*

Frais de dossier crédit moyen terme (hors agilor)	Nous consulter
Frais dossier Prêt Express Pro Agri	Gratuit
Frais expertise / dossier complexe	Nous consulter
Frais de dossier crédit Agilor par dossier de financement selon le montant accordé	
• < 5 000 €	105,00 €
• entre 5 000 à 100 000 €	155,00 €
• > 100 000 €	205,00 €
Frais dossier crédit bail	Nous consulter

FINANCEMENT DU CYCLE D'EXPLOITATION

Découvert autorisé par ligne de Crédit / Facilité de caisse

Intérêts débiteurs (trimestriel)	Nous consulter
Frais de dossier	1% mini de 150,00 €
Frais de renouvellement	75,00 €
Commission d'engagement (trimestre échu)	0,30 %
Commission plus fort découvert	0,10 %
Commission d'immobilisation (trimestriel)	1 %

Crédit à court terme

Frais de dossier	Nous consulter
------------------	----------------

Cession de créances

Daily	
Frais par bordereau	18,50 €
Commission de service	6,70 €
Commission par notification	23,00 €
Prorogation par facture	17,50 €
Frais d'impayé	19,00 €

Affacturage : Cash in Time

Nous consulter

Garantie de fonctionnement

Garantie (mise en place, renouvellement et mainlevée)	Nous consulter
Cautionnement bancaire	
- Frais de dossier	1 % avec mini 75,00 €
- Commission (mini 31 €)	Maxi 2 %/an
- Frais par acte	
Caution simple	50,00 €
Caution complexe	150,00 €

AUTRES OPÉRATIONS LIÉES AUX PRÊTS

	INTERNET	AGENCE
Réédition tableau d'amortissement	Gratuit	55,00 €
Modification compte payeur	Gratuit	55,00 €
Pause crédit		245,00 €
Modification date échéance		41,00 €
Autres modifications (mise en place d'avenant)		à partir de 150,00 €
Délégation d'assurance (ADE externe)		110,00 €
Gestion d'un sinistre Assurance Emprunteur		58,90 €



ASSURANCES ET PRÉVOYANCE⁽¹⁾

Parce qu'il est essentiel d'assurer vos outils de travail, mais aussi vos salariés et vous-mêmes, le Crédit Agricole vous accompagne avec des offres adaptées.

NOS EXPERTS DÉDIÉS AUX ASSURANCES SONT À VOTRE ÉCOUTE!

- Protéger votre activité
- Sécuriser vos revenus
- Protéger vos salariés
- Assurer vos outils de travail
- Protéger votre famille
- Assurer vos biens personnels

(1) Les contrats d'assurance sont proposés par PACIFICA et PREDICA. Evénements garantis et conditions indiqués au contrat. PACIFICA, compagnie d'assurance dommages, filiale de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390 euros, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. TVA : FR95 352 358 865. PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18, boulevard de Vaugirard – 75015 Paris - 334 028 123 RCS Paris.



OPÉRATIONS À L'ÉTRANGER

INFORMATIONS

Imputation des frais de virement internationaux :

- Frais BEN : le bénéficiaire supporte l'ensemble des frais
- Frais SHARE : chaque partie supporte les frais de sa banque
- Frais OUR : l'émetteur du virement supporte l'ensemble des frais

FONCTIONNEMENT DE COMPTE (en devise)

• Commission de mouvement (mini 26€ par trimestre)	0,084 %
• Commission du plus fort découvert	0,10 %

MOYENS DE PAIEMENT À L'EXPORT

Virements reçus :

• Virement international	15,90 €
• Inférieur à 150 €	Gratuit

Chèques crédit sauf bonne fin :

• Commission de négociation	0,10 %
› Mini.	24,40 €

Remise documentaire à l'export :

• Commission d'encaissement	0,20 %
› Mini.	70,00 €

Crédit Documentaire (+ Stand By) à l'export :

• Notification d'ouverture	0,10 %
› Mini.	110,00 €
ou confirmation de crédit	Taux et mini. variables

(en fonction du pays et de la banque émettrice)

• Commission de modification *	100,00 €
• Commission de levée de document	0,15 %

› Mini.	135,00 €
• Commission paiement différé	Taux variable

(en fonction du pays et de la banque émettrice)

• Commission de mise en conformité / prévérification	85,00 €
--	---------

* Sauf augmentation du montant ou prorogation de la validité.

MOYENS DE PAIEMENT À L'IMPORT

Virement émis :

• Virement international saisi en agence	
› Frais « Share » (seuls les frais du Crédit Agricole sont à la charge du donneur d'ordre)	
– Commission de transfert	0,080 %
– Mini.	15,00 €
› Frais « Our » (tous les frais, y compris ceux des banques étrangères sont à la charge du donneur d'ordre)	
– Commission de transfert	0,080 %
– Mini.	15,00 €
	+ frais de la banque étrangère

Remise documentaire à l'import :

• Commission d'encaissement	0,20 %
› Mini.	70,00 €

BON À SAVOIR



Lorsque un virement est initié vers un bénéficiaire situé hors de la zone UE, l'ordre est automatiquement converti dans la devise du compte bénéficiaire. Aucun frais supplémentaire n'est appliqué et, si vous ou votre bénéficiaire le demandez, nous procéderons à l'annulation de cette conversion sans frais. Avant l'exécution de l'ordre, vous pouvez demander à votre conseiller que la conversion ne soit pas réalisée.

MOYENS DE PAIEMENT À L'IMPORT

Crédit Documentaire (+ Stand By) à l'import :

• Commission d'ouverture (par trimestre)	0,25 %
Mini. (par trimestre)	100,00 €
• Commission de modification *	100,00 €
• Commission de levée de document	0,125 %
> Mini.	110,00 €
• Acceptation de paiement différé (par mois)	0,0833 %
> Mini. (par mois)	100,00 €
• Rédaction et/ou analyse d'un projet (y.c dans le cadre d'une demande sans suite)	
> Dossier simple	75,00 €
> Dossier complexe	150,00 €

*Sauf augmentation du montant ou prorogation de la validité.

CHANGE

Commission de change et d'arbitrage perçue pour toute opération d'achat ou de vente de devises	0,075 %
• Mini.	14,20 €
• Maxi.	214,00 €
+ Opération ponctuelle de change de gré à gré	11,20 €

SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Intervention sur virement (modifications d'instructions, émission d'un justificatif de paiement, virement non conforme...)	21,20 €
--	---------

GARANTIE BANCAIRE À DESTINATION DE L'ÉTRANGER

Commission d'engagement (par mois)	
• Mini. (par mois)	0,18 %
> Frais d'acte simple :	
- Support SWIFT	12,00 €
- Support papier	100,00 €
> Frais d'acte complexe	120,00 €
> Rédaction et/ou analyse d'un projet (y.c dans le cadre d'une demande sans suite)	200,00 €
> Dossier simple	75,00 €
> Dossier complexe	150,00 €



DATES DE VALEUR

Remise de chèques sur Crédit Agricole Alsace Vosges	J +1 ouvré *
Remise de chèques hors Crédit Agricole / remise mixte	J +1 ouvré *
Remise d'effets	E +2
Paiement d'effets domiciliés	E-1
Virement émis / prélèvement	J
Virement reçu	J
Remise d'avis de prélèvement	E

E = Échéance bancaire. - * Valeur jour sur l'ensemble des remises chèques avec les Comptes Services Essentiel et les Comptes à composer Pro et Agri.



RÉSOUDRE UN LITIGE

Améliorer la qualité de notre service et de notre relation est une priorité du Crédit Agricole Alsace Vosges. Pour cela, un dispositif de traitement des réclamations clients est en place depuis plusieurs années :

Des recours en interne : l'agence et le service Clients

Le Directeur d'agence et l'ensemble de son équipe vous accompagnent au quotidien. Ils sont donc les plus aptes à répondre à vos questions et à vos éventuelles réclamations.

Si la réponse de l'agence ne vous a pas satisfait, vous avez la possibilité de solliciter le Service Clients par courrier :

Crédit Agricole Alsace Vosges – Service Clients

1 Place de la Gare – B.P. 20440 67008 Strasbourg CEDEX

Ou par un formulaire dédié sur notre site internet : www.credit-agricole.fr/ca-alsace-vosges/ (accès gratuit, hors coût de l'opérateur)

Des recours en externe : Le recours au Médiateur de la Caisse régionale est ouvert aux personnes physiques n'agissant pas pour leurs besoins professionnels.

Vous avez la possibilité, en tant que client ou non client, de faire appel gratuitement à un médiateur indépendant, avant toute éventuelle action en justice. Le recours au médiateur de la Caisse régionale est ouvert aux personnes physiques n'agissant pas pour leurs besoins professionnels. Dans certains cas, votre établissement peut proposer d'élargir le périmètre des personnes pouvant faire appel à la médiation : reportez-vous à son site internet.

Le médiateur peut être saisi si vous avez épousé les recours ci-dessus, ou en tout état de cause au terme d'un délai de deux mois après la date d'envoi d'une première réclamation écrite quel soit l'interlocuteur ou le service auprès duquel elle a été formulée et qu'il y ait été répondu ou non. Le médiateur à contacter diffère selon sa compétence. Si plusieurs médiateurs sont compétents, votre choix est définitif.

Pour les produits bancaires	Pour les produits financiers	Pour les produits d'assurances **
> Par courrier : Monsieur Xavier CHASSIN DE KERGOMMEAUX 68 avenue d'Iena 75116 Paris	> Par courrier : Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers 17 place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02	> Par courrier : La Médiation de l'Assurance TSA 50 110 75441 PARIS CEDEX 9
> Par email : ker@kergommeaux-mediateur-consommation.fr	> Sur le site Internet : www.amf-france.org*	> Sur le site Internet : www.mediation-assurance.org*
> Par voie électronique sur le site www.kergommeaux-mediateur-consommation.fr		

* Accès gratuit, hors coût de l'opérateur.

** Avant de solliciter l'intervention du Médiateur de l'assurance, vous devrez contacter le Service Relations Clients de l'Assureur :

- Pour un contrat d'épargne, assurance-vie, retraite, prévoyance, décès, adressez-vous à :
PREDICA, Relation et Service clients, 16-18, boulevard de Vaugirard, 75724 Paris cedex 15
- Pour un contrat d'assurance Dommages (auto, habitation et autres), santé, adressez-vous à :
PACIFICA, Service consommateurs, 8-10, boulevard de Vaugirard, 75724 Paris cedex 15
- Pour un contrat d'assurance emprunteurs, adressez-vous à :
CACI, Service clients, 40, allée Vauban, 59 110 La Madeleine.

Plateforme européenne de résolution en ligne des litiges de consommation

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, vous pouvez recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : [https://webgate.ec.europa.eu/odr*](https://webgate.ec.europa.eu/odr)

Nos engagements de délais

Vous avez formulé une réclamation, le Crédit Agricole Alsace Vosges s'engage à :

- Prendre en charge votre réclamation sous 48 heures ouvrées (sauf si une réponse vous est apportée immédiatement)
- À vous répondre dans les 10 jours ouvrés à compter de la date d'envoi de votre courrier.
- Toutefois, si une analyse plus approfondie de votre dossier était nécessaire, nous nous engageons à vous en informer et à vous répondre dans un délai qui, sauf cas particulier ne devrait pas dépasser 2 mois.

Lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :

- les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ;
- le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ;
- les services de paiement ;
- les prestataires de services de paiement ;

La réponse est formulée sur support papier ou autre support durable convenu avec le client, dans les 15 jours ouvrables suivant la date de réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée au Client dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.



CARTOGRAPHIE DES ZONES EUROPÉENNES



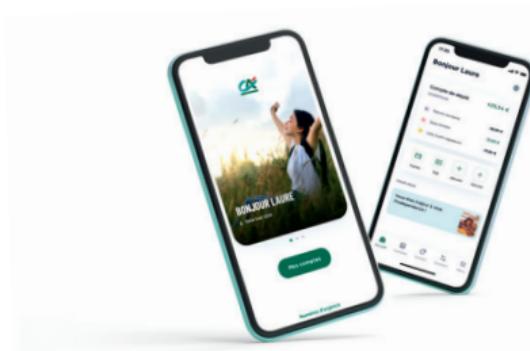
* PAYS DE LA ZONE EURO

Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie et Croatie. Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

** PAYS DE LA ZONE SEPA

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie et Croatie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre-Échange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France: départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, île de Jersey, île de Guernesey et île de Man (intégrés à la zone SEPA au 01/05/2016).
- Le Vatican et Andorre (intégrés à la zone SEPA au 01/03/2019).
- La Macédoine du Nord, la Moldavie, l'Albanie et le Monténégro (intégrés à la zone SEPA au 05/10/2025)
- Le Royaume Uni (ne faisant plus partie de l'Espace économique Européen, mais restant membre de la zone SEPA).

RESTEZ CONNECTÉS À VOTRE BANQUE GRÂCE À L'APPLI MA BANQUE⁽¹⁾



**PLUS DE 10 MILLIONS
DE CLIENTS
L'UTILISENT DÉJÀ⁽²⁾ !
ET VOUS ?**

- ▶ Accédez facilement à tous vos comptes bancaires et réalisez vos virements
- ▶ Pilotez votre carte bancaire et sécurisez vos achats en ligne avec Sécuripass
- ▶ Prenez rendez-vous dans l'agenda de votre conseiller
- ▶ Accédez à tous vos contrats d'assurance en un clic
- ▶ Signez vos contrats en ligne * ... et bien plus encore !

**TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION**



* Accès gratuit hors coût de l'opérateur. (1) Téléchargement et accès gratuit à l'application Ma Banque (hors coût de communication selon opérateur). L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne, pouvant être soumis à tarification : renseignez-vous auprès de votre Caisse régionale pour connaître les tarifs en vigueur. App Store est une marque de service d'Apple Inc. Google Play et le logo Google Play sont des marques de Google LLC. • (2) Utilisateurs distincts, s'étant connectés au moins une fois dans les 30 derniers jours. Source : données (logs) applicatives Ma Banque.

Le Crédit Agricole est attaché à une information transparente. Aussi, pour conforter notre relation de confiance, nous vous communiquons les prix de nos principaux services bancaires applicables à compter du 1^{er} janvier 2026.

Les Conditions Générales de Banque sont susceptibles d'être modifiées à tout moment, les clients étant informés au préalable, conformément à la réglementation. Les conditions sont exprimées hors taxes : il s'y ajoute, lorsqu'elle est due, la TVA aux taux en vigueur à la date de facturation.

Elles peuvent être consultées en permanence dans nos agences et sur notre site Internet www.credit-agricole.fr/ca-alsace-vosges/*.

Pour tout renseignement complémentaire, nos conseillers sont à votre disposition.

La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et/ou à l'accord de la Caisse Régionale. Renseignez-vous auprès de votre agence.

* Accès au site gratuit, hors coût de l'opérateur.

Document informatif à vocation non-publicitaire.

Crédit Agricole Alsace Vosges. Siège social : 1, place de la Gare - BP 20 440 - 67 008 Strasbourg CEDEX - 437 642 531 RCS Strasbourg. Société coopérative à capital variable. Établissement de crédit. Société de courtage d'assurances. Immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07008967 :

- agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 61 rue Taitbout, 75 436 Paris CEDEX 09. Voir le site : www.banque-france.fr/
- contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 12 Place des États-Unis – 92 127 Montrouge CEDEX
- contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse – 75 082 PARIS CEDEX 02

© Getty Images / Vincent Muller.

CGB1PRO26 - Imprimé par Parmentier Imprimeurs à La Wantzenau en novembre 2025. Ne pas jeter sur la voie publique.

